

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2008067

Signataire : ED/DM/HYD

OBJET :Reconstruction des superstructures des 3 halls de bassins au Centre Nautique. Annulation de la délibération n°116 du 26 juin 2008. Approbation du projet de marché de travaux et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n° 116 du 26 juin 2008,

Considérant que lors du lancement de la procédure, le maître d'œuvre a proposé, dans un souci de cohérence technique et afin de susciter des offres économiquement plus favorables pour la collectivité, de modifier l'allotissement initialement défini.

Sur avis favorable de la commission municipale gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union du Nouvel Aubervilliers" s'étant abstenus.

DELIBERE :

Article 1 : Rapporte la délibération n° 116 du 26 juin 2008.

Article 2 : Approuve le marché relatif à la reconstruction des trois halls de bassins du centre nautique et autorise monsieur le maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 octobre 2008, à signer les marchés subséquents avec les entreprises suivantes :

- 1) Lot 01. - Déplombage charpentes conservées
la société CARMINE pour un montant de 105 248,00 € TTC
- 2) Lot 02. - Charpente métallique / Couverture / Etanchéité
la société BAUDIN CHATEAUNEUF pour un montant 1 524 981,21 € TTC
- 3) Lot 03 - Façade métallique / Correction acoustique / Désenfumage / Serrurerie
la société BAUDIN CHATEAUNEUF pour un montant de 1 503 059,84 € TTC
- 4) Lot 04 - Démolition / Gros œuvre / Maçonnerie / Carrelage / Faïence
la société EGDC pour un montant de 371 604,75 € TTC

- 5) Lot 05 – Peinture
la société CARMINE pour un montant de 42 955,54 € TTC
- 6) Lot 06 - Menuiserie intérieure
déclaré infructueux, sera relancé sous la forme d'un marché sur procédure adaptée, conformément à l'article 27.III.1° du code des marchés publics
- 7) Lot 07 – V.R.D/ Espaces verts
la société EMULITHE pour un montant de 207 415,34 € TTC
- 8) Lot 08 – Electricité
la société ENTRA pour un montant de 197 397,41 € TTC
- 9) Lot 09. – C.V.C/ Plomberie
la société ELYO SUEZ pour un montant de 89 700,00 € TTC
- 10) Lot 10. - Elévateur P.M.R
la société ERMHES pour un montant de 25 714,00 € TTC

Le Maire